



**SAPEURS
POMPIERS**
Ile & Vilaine

REÇU le

11 AVR. 2023

DDTM Unité Territoriale
de Guingamp - Rostronen

**GROUPEMENT PREVISION-OPERATION
SERVICE PLANIFICATION ET PREPARATION OPERATIONNELLE**

Affaire traitée par Ltjn Franck-Hervé Lelièvre

☎ - 02.99. 87.97.66

Références - FHL/SRN/2023-0246

Réf. : Dossier n° PC 03501222W0102

Pièces jointes :

- Dossier présenté
- FT 12.13 – 12.17 -12-18

**Direction Départementale des Territoires et de la
Mer des Côtes d'Armor**

Site de Guingamp

34 rue du Maréchal Joffre
22200 GUINGAMP

Rennes, le 07 AVR. 2023

OBJET : Demande de permis de construire

PROJET :	Champ photovoltaïque
ADRESSE :	Lieu-dit « le Pont aux Roux »
COMMUNE :	35470 BAIN DE BRETAGNE
TRANSMIS LE :	23 mars 2023
DEMANDEUR :	Production d'électricité
MAITRE D'ŒUVRE :	VALECO Agence de Nantes – 1 quai Ferdinand Favre – 44 000 NANTES

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ile-et-Vilaine, consulté en application de l'article R 410-10 du Code de l'Urbanisme, a examiné le dossier de demande de permis de construire.



A. REGLEMENTATION APPLICABLE

- ✓ **Décret 2015-235 du 27 février 2015** relatif de la défense extérieure contre l'incendie
- ✓ **Arrêté du 15 décembre 2015** relatif au référentiel national de défense extérieure contre l'incendie
- ✓ **Arrêté du 31-01-1986** relatif à la protection des bâtiments d'habitation contre l'incendie
- ✓ **Arrêté préfectoral du 5 juillet 2018** relatif au règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie
- ✓ **Code de l'Urbanisme**, articles **R 111-2 et R 111-5**

B. DOCUMENTS EXAMINES

- Permis de construire et étude d'impact du 16 janvier 2023.
- Références : PC 035 012 22 W0102.

A. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Le projet concerne la création d'un champ photovoltaïque en bordure de zone forestière en lieu et place d'une ancienne carrière sur la commune de Bain de Bretagne.

Le projet est situé à proximité du lieu-dit "le pont aux roux".

Le projet comprend deux zones de panneaux photovoltaïques comprenant au total :

- Surface totale : 3,25 ha
- Surface des panneaux : 1,53 ha
- Nombre de panneaux : 6 706
- Puissance installée 3,75 MWc

C. OBSERVATIONS

Notre étude portera essentiellement sur les éléments visant à faciliter l'intervention des Services d'Incendie et de Secours, à savoir :

- les conditions d'accès des véhicules de lutte contre l'incendie,
- les moyens en eau pour assurer la défense contre l'incendie du projet.

1) ACCES

L'accès aux engins d'incendie se fera via la RD 53.

Chaque zone comprendra une voirie semi périphérique avec zone de retournement.

2) DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Une citerne souple de 120 m³ sera placée à l'entrée de chaque parcelle.



D. AVIS

Suite à l'étude réalisée, le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine émet un **AVIS FAVORABLE** à la délivrance de l'autorisation du permis de construire.

Cependant, il conviendra de transmettre au pétitionnaire l'ensemble des observations émises par le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine :

- Placer et réaliser les réserves incendie selon les fiches techniques de l'annexe 12 du Règlement Départemental de DECI d'Ille-et-Vilaine (RDDECI).
- Procéder à sa réception à l'issue des travaux.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine se tient à sa disposition pour tout renseignement relatif à ce dossier.

Le Directeur des Opérations

Lieutenant-Colonel Jérôme GUINARD

Copie à :

- *BEUP préfecture*
- *Service Prévision-Opération Sud-Ouest*

Le Directeur des Opérations

Le Directeur des Opérations